



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**FRANCE
NATION
VERTE >**

Agir • Mobiliser • Accélérer

Conseil national de la montagne 2023

Bilan du plan Avenir Montagnes qui a permis aux territoires de montagnes d'engager leurs transitions

DOSSIER DE PRESSE | Février 2023



agence nationale
de la cohésion
des territoires



Sommaire

p. 04
Éditorial

p. 05
Les chiffres clés Avenir Montagnes

p. 06
Avenir Montagnes : un plan en faveur d'un tourisme durable
et résilient en montagne

p. 09
Avenir Montagnes dans les massifs

p. 23
Exemples de projets accompagnés par Avenir Montagnes

p. 28
Annexes



Éditorial



Lancé par Jean Castex en 2021, Avenir Montagnes a été l'une des priorités du plan de relance pour accompagner la réouverture des stations fermées pendant la pandémie du COVID 19 et faire de la montagne un terrain d'accélération de la transition écologique. En effet, ces territoires sont très fortement affectés par les effets du changement climatique avec une augmentation de deux voire trois degrés, lorsqu'elle est d'un degré en plaine. Face à ce constat, Joël Giraud, Secrétaire d'État à la Ruralité, et Jean-Baptiste Lemoyne, Secrétaire d'État au Tourisme, avaient partagé avec les acteurs et les élus de montagne les solutions durables pour investir dans les territoires et répondre aux besoins des habitants et des collectivités. Nous allons aujourd'hui poursuivre et renforcer cet accompagnement dans le cadre du Fonds Vert pour que les territoires de montagne engagés en faveur de la transition écologique soient pleinement soutenus dans leurs projets et leur développement. »

Christophe Béchu

Ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires



Le secteur de la montagne est aujourd'hui à une période charnière qui découle aussi bien du changement climatique, dont les effets vont continuer de s'intensifier au fur et à mesure des années, que de celui des comportements touristiques. Si par le passé, le modèle de la montagne était principalement orienté sur les activités d'hiver, aujourd'hui, ce modèle tend à se diversifier et à s'adapter aux autres périodes de l'année. Si le modèle actuel résiste et a fait ses preuves, il est primordial de le faire évoluer pour éviter qu'il ne casse dans les prochaines années. Les acteurs de la montagne le savent bien et développent déjà à leur niveau de nouvelles initiatives pour attirer une nouvelle clientèle et devenir plus sobres en énergie. Face à ces changements, ils ne sont pas seuls. C'est en ce sens que le Gouvernement poursuit le déploiement du plan Avenir Montagnes et l'accompagnement des acteurs, avec comme premier enjeu la diversification des modèles existants pour le développement d'une offre touristique adaptable tout au long de l'année. »

Olivia Grégoire

Ministre déléguée chargée des Petites et Moyennes Entreprises, du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme



Je suis ravie de pouvoir présider ce Conseil national de la montagne au nom de la Première ministre. C'est un lieu de partage avec les acteurs de la montagne, qui nous permet de construire avec eux l'avenir de nos territoires de montagnes. Le Président de la République est lui-même très attaché à ce que nous esquissons ensemble un nouveau modèle de développement économique et touristique pour ces territoires spécifiques, au cœur duquel nous placerons la transition écologique. C'est aussi l'occasion de faire un bilan du plan Avenir Montagnes qui s'avère très positif ! 62 territoires ont été accompagnés en ingénierie à travers le recrutement de chefs de projets, 100 projets de mobilités innovants concernant le dernier kilomètre ont été construits avec les acteurs de terrain et 25 territoires ont été accompagnés dans la réhabilitation de leur immobilier de loisir. De plus, 482 projets d'investissement ont été soutenus, autour du développement d'équipements touristiques durables liés à la diversification et la modernisation des équipements. Ce plan a aussi permis un fort soutien à la transition écologique des activités et à la protection de la biodiversité. Nous avons beaucoup agi, mais il reste encore beaucoup à faire en matière de transition écologique et pour faire évoluer le modèle économique des territoires de montagne, pour le rendre plus résilient. Ce conseil national de la montagne n'est qu'une étape : poursuivons ensemble ! »

Dominique Faure

Ministre déléguée auprès du ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires chargée des Collectivités territoriales et de la Ruralité



Je me félicite d'accueillir le Conseil National de la Montagne, ici dans le Luchonnais. C'est une formidable reconnaissance de la dynamique de ce territoire et des montagnes d'Occitanie en général. Collectivement, nous œuvrons pour accompagner nos massifs vers un destin commun, autour d'une vision partagée : des territoires résilients, dynamiques, attractifs et innovants. Cette force du collectif a été particulièrement à l'œuvre durant la crise de Covid-19, et à sa sortie à travers le Plan Avenir Montagnes engagé par l'État et dans lequel les Régions sont très fortement impliquées, plus de 37 M€ pour l'Occitanie. Il s'agit désormais de préparer l'avenir et de répondre aux enjeux climatiques, en accélérant la transformation de notre modèle de développement ainsi que toutes les transitions, qu'elles soient écologique, énergétique, économique ou sociale. C'est la méthode du pack que j'applique en Occitanie, particulièrement dans les zones de montagne, à l'image de notre Parlement de la Montagne qui connaîtra une nouvelle impulsion dès cette année. Avec toujours la même ligne directrice, agir collectivement pour des montagnes vivantes, terres de vie ! »

Carole Delga

Présidente de la Région Occitanie, Présidente de Régions de France

9 massifs

dont
6 métropolitains



27 %
du territoire national
est occupé par des
massifs montagneux

8 617 communes

en zone de massif
de montagne

10 millions d'habitants



15 %
de la population
française

INGÉNIERIE

31 M€ et **187 territoires**
accompagnés

62

territoires de montagnes
accompagnés dans l'élaboration
et la mise en œuvre d'une
**stratégie touristique diversifiée
et durable**

100

projets de **mobilité innovants
ou inclusifs** en montagne
accompagnés

25

territoires accompagnés
pour l'évolution de leur
immobilier de loisirs

Fonds Avenir Montagnes

DOTÉ DE

331 M€

SUR 2021 ET 2022

dont

300 M€

en investissement
à parité
État et Régions

31 M€

en ingénierie

669

projets et territoires
soutenus à
travers tous les
programmes

INVESTISSEMENT

300 M€ État et Régions
à parité

50 M€

de crédits État engagés
en 2021 et

100 M€ en 2022

au profit de **482 projets**
d'investissement pour un
investissement total de **560 M€**

15 M€

mobilisés pour la **restauration
de sentiers et la biodiversité**
soit **85 projets** pour un
investissement total de **29 M€**

18 M€

mobilisés en faveur du
thermalisme soit **15 projets**
pour un investissement total
de **73 M€**

Avenir Montagnes : un plan en faveur d'un tourisme durable et résilient en montagne

350 stations de ski, 120 000 emplois directs ou indirects, top 3 mondial des destinations touristiques hivernales : les montagnes françaises caracolent en tête des lieux touristiques les plus prisés. Pourtant, la crise sanitaire est apparue comme un révélateur de leurs vulnérabilités, dont on peut craindre qu'elles soient accentuées dans les prochaines années en raison du dérèglement climatique. En effet, les territoires de montagne sont sujets à de grandes mutations telles que les difficultés d'enneigement, la fonte des glaciers ou l'érosion de la biodiversité. Les défis sont nombreux.

Conscient du potentiel mais aussi de la fragilité des montagnes françaises, Avenir Montagnes pose les fondations d'un nouveau modèle. Un modèle touristique plus diversifié, plus durable. Un modèle qui améliore aussi bien la qualité de vie des habitants qu'il garantit l'expérience d'un séjour réussi pour les touristes, toute l'année.

En ce sens, le Premier ministre Jean Castex a présenté le 27 mai 2021 et après de nombreuses concertations avec les acteurs de la montagne, **Avenir Montagnes**, un grand plan d'accompagnement des territoires de montagne vers un tourisme plus durable et plus diversifié. Ce plan se décline selon 3 priorités :

- favoriser la **diversification de l'offre touristique** et la conquête de nouvelles clientèles,
- accélérer la **transition écologique** des activités touristiques de montagne,
- dynamiser **l'immobilier de loisir** et enrayer la formation de « lits froids ». La loi «3DS» a d'ailleurs conforté le modèle des résidences de tourisme en permettant à des foncières locales portées par les collectivités d'être prioritaires pour l'achat de logements en vue de poursuivre leur location.

Doté de 331 M€ sur deux ans (2021 et 2022), Avenir Montagnes comporte deux volets mis en place sur le terrain par les commissariats de massifs :

INVESTISSEMENT :

300 M€ à parité entre l'État et les Régions en faveur de l'investissement dans les territoires.

INGÉNIERIE :

31 M€ mobilisés sur 3 dispositifs d'appui adaptés aux enjeux des territoires de montagne : Avenir Montagnes Ingénierie, Avenir Montagnes Mobilités et France Tourisme Ingénierie.

LES COMMISSARIATS DE MASSIFS

Les commissariats de massifs, relais territoriaux de l'ANCT dans le cadre spécifique de la loi Montagne, conseillent et appuient les préfets de région coordonnateurs de massif pour mettre en œuvre la politique d'aménagement, de dynamisation et de développement du massif, notamment par le cofinancement de projets, au titre des CPIER (contrat de plan interrégional État-Régions) de massif. Ils assurent le secrétariat général des comités de massif, instances de concertation consultatives qui réunissent les forces vives du territoire, et accompagnent de façon transversale, interrégionale et interministérielle, les collectivités territoriales et acteurs publics comme privés porteurs de projets au sein du massif. Ils assurent, depuis 2021, le déploiement d'Avenir Montagnes, massif par massif, et l'accompagnement des 62 territoires lauréats d'Avenir Montagnes Ingénierie.

AVENIR MONTAGNES INVESTISSEMENT

Mobilisation de 300 M€ d'aides à l'investissement financées à parité entre l'État et les Régions, dont 50 M€ en 2021 et 100 M€ en 2022 pour l'État.

Les projets d'équipements et d'investissement éligibles doivent être situés dans le périmètre d'un massif et portés par les collectivités territoriales ou par d'autres acteurs de massifs (établissements publics, associations, syndicats mixtes, entreprises, etc.). Ils peuvent intervenir dans plusieurs domaines d'activité :

- le développement d'équipements touristiques durables liés à la diversification deux ou quatre saisons et la modernisation des équipements permettant la pratique d'une activité de neige ;
- le soutien à la transition écologique des activités et de la protection de la

biodiversité. Une enveloppe de 10 M€ est ainsi consacrée à la réalisation et la restauration de 1 000 km de sentiers comme vecteurs d'éducation à la nature et à la préservation de la biodiversité ;

- le développement des mobilités du premier (ou du dernier) kilomètre, y compris des mobilités de transport par câble ;
- la rénovation de certains hébergements touristiques et la création ou la rénovation d'hébergements de saisonniers ;
- la rénovation ou de la modernisation des établissements thermaux et des centres de bien-être ou encore de la montée en gamme ou de la diversification de l'offre des stations thermales, ainsi que de la mise en valeur du patrimoine historique, naturel et bâti des stations thermales. Au final ce sont 18M € qui ont été mobilisé au thermalisme pour un objectif initial de 10 M€ en plancher.

En 2021 et 2022, 150 M€ de crédits État ont été engagés au profit de 484 projets d'investissement, générant un investissement total de 560 M€.

Les collectivités territoriales (communes, EPCI, départements) représentent 67 % des porteurs de projet et 64 % des subventions allouées en 2021 et 2022 ; les autres bénéficiaires sont des associations, entreprises, PNR, parcs nationaux et syndicats mixtes.

Les projets soutenus par l'État dans le cadre d'Avenir Montagnes Investissement sont disponibles à l'adresse suivante : [Avenir Montagnes investissement 2021 \(arcgis.com\)](https://arcgis.com)



Trois dispositifs d'appui en ingénierie

AVENIR MONTAGNES INGÉNIERIE

Programme d'appui aux territoires piloté par l'ANCT, avec le soutien de la Banque des Territoires, doté de 16 M€ sur deux ans. Il apporte un appui opérationnel et sur-mesure à 62 territoires de montagne dans la conception et la mise en œuvre de leur projet de transition vers un tourisme plus durable et plus diversifié.

Les 62 territoires lauréats ont été sélectionnés en deux vagues, en octobre 2021 et en février 2022 (liste en annexe). Ceux-ci bénéficient :

- du financement sur une base forfaitaire de 60 000 euros par an pendant 2 ans, par l'ANCT, d'un chef de projet dédié, pour accompagner la conception, la mise en œuvre et le suivi du nouveau projet de développement touristique en transition ;
- de l'accès à une offre de service en ingénierie d'une vingtaine de partenaires du programme, avec de nouvelles coopérations signées avec la FFCAM, Nordic France, la FFRandonnée, la Fédération des Grands sites de France, le Cerema et la Fabrique des transitions. L'offre de service est accessible à l'adresse : [OffreDeService AM v6.pdf \(agence-cohesion-territoires.gouv.fr\)](#). La Banque des Territoires finance des accompagnements méthodologiques pour les chefs de projet pour accélérer la mise au point et l'organisation du projet ;
- d'une animation et d'un partage d'expériences au niveau national et par massif avec le soutien du commissariat de massif.

Un parcours d'accompagnement dédié aux élus des 62 territoires lauréats Avenir Montagnes Ingénierie est déployé en partenariat avec la Fabrique des Transitions.

AVENIR MONTAGNES MOBILITÉS

Doté de 10 M€, porté par l'ANCT et France Mobilités, ce dispositif soutient en ingénierie des projets durables, innovants et inclusifs de mobilités dans les territoires de montagne.

Le dispositif a été ouvert aux collectivités et autorités organisatrices des mobilités ainsi qu'à leurs partenaires privés. Les lauréats bénéficient d'un soutien financier à hauteur de 50 % de la part éligible de leur projet, limité à 200 000 € (avec une part de la subvention de maximum 25 000 € pour le volet investissement), et d'un accompagnement technique réalisé par le CEREMA. 100 projets ont été sélectionnés en deux vagues, mars et octobre 2022 (cf carte en annexe).

Les projets soutenus dans le cadre d'Avenir Montagnes Mobilités sont disponibles à l'adresse suivante :

[https://www.francemobilites.fr/
cartographie-laureats#montagnes](https://www.francemobilites.fr/cartographie-laureats#montagnes)

FRANCE TOURISME INGÉNIERIE

Piloté par Atout France et doté de 5 M€ financés par la Banque des Territoires, ce dispositif vise à accompagner en ingénierie 50 stations de montagne pour la rénovation de leur immobilier de loisir. Dans le cadre de la première vague de sélection, 25 sites ont été retenus en décembre 2021, portant sur 33 stations. Chacun des sites bénéficie d'un appui en ingénierie sur-mesure d'Atout France pendant 2 ans et demi correspondant à un engagement financier de 100 000 euros.

AVENIR MONTAGNES DANS LES MASSIFS



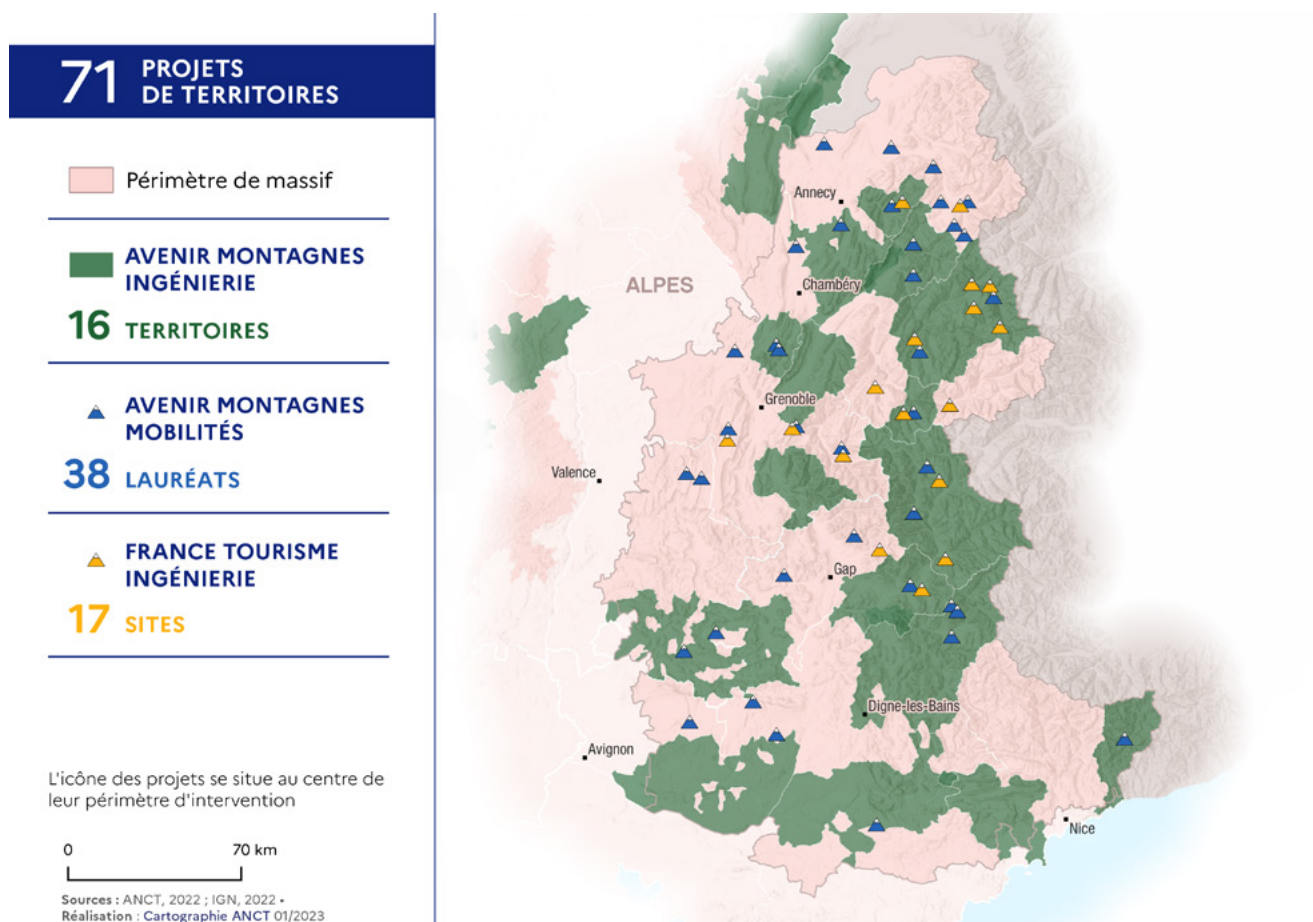
dans le massif des Alpes

Depuis 2007, l'État et les Régions Provence-Alpes-Côte d'Azur et Auvergne-Rhône-Alpes sont engagés dans l'accompagnement de stratégies de diversification touristique, dans le cadre du programme « espace valléen », un dispositif intégré au CPIER du massif des Alpes. Avenir Montagnes vient conforter les objectifs et renforcer les moyens d'intervention à un moment charnière pour accélérer les mutations nécessaires. Le Comité de massif des Alpes et les collectivités impliquées dans la contractualisation alpine œuvrent au renforcement des complémentarités entre sites touristiques de montagne et villes en vallées. Il s'agit de développer la transition écologique et la diversification touristique à partir de la valorisation du patrimoine naturel et culturel du massif des Alpes.

APPUI EN INGÉNIERIE

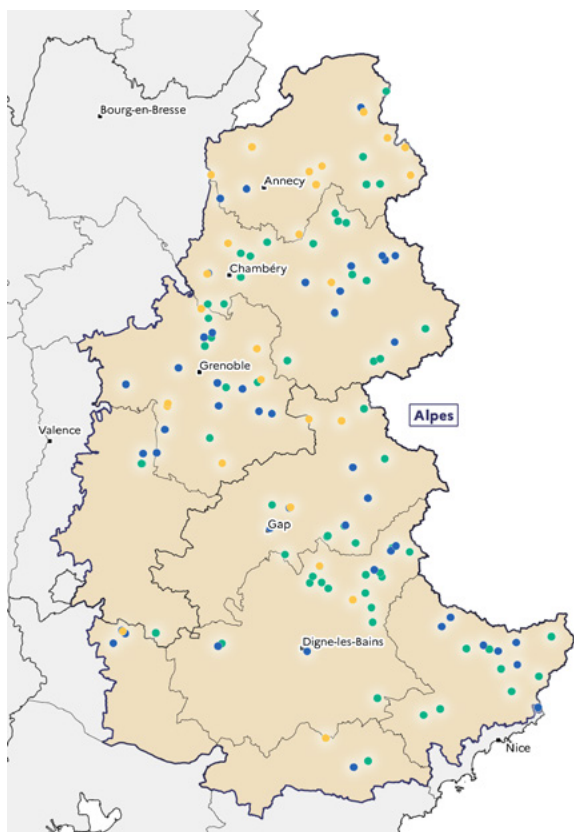
8,2 M€ en 2021-2022

71 PROJETS DE TERRITOIRES



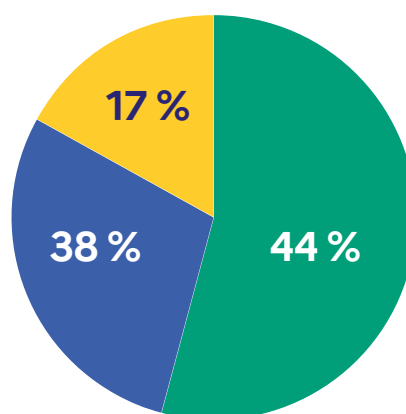
PROJETS APPUYÉS PAR L'ÉTAT SUR AVENIR MONTAGNES INVESTISSEMENT

39 M€ engagés en 2021 et 2022



Sources : ANCT, IGN Réalisation : DGCL

RÉPARTITION THÉMATIQUE DES SUBVENTIONS
DE L'ÉTAT AU TITRE D'AVENIR MONTAGNES
INVESTISSEMENT EN 2021 DANS LE MASSIF DES ALPES



- **AXE 1** : Développement d'une offre touristique diversifiée pour un tourisme deux ou quatre saisons
- **AXE 2** : Soutien aux projets en faveur de la transition écologique des activités touristiques
- **AXE 3** : Rénovation et transformation de l'habitat touristique

148

projets subventionnés
en 2021 et 2022 dans le massif
des Alpes correspondant à un
investissement global sur le
territoire de **160 M€**

19,8 M€

pour **83 projets** localisés
en **station de montagne**

5,9 M€

pour **31 projets** liés à la
restauration des **sentiers**
et la **biodiversité**

1,6 M€

pour **4 projets**
liés au **thermalisme**

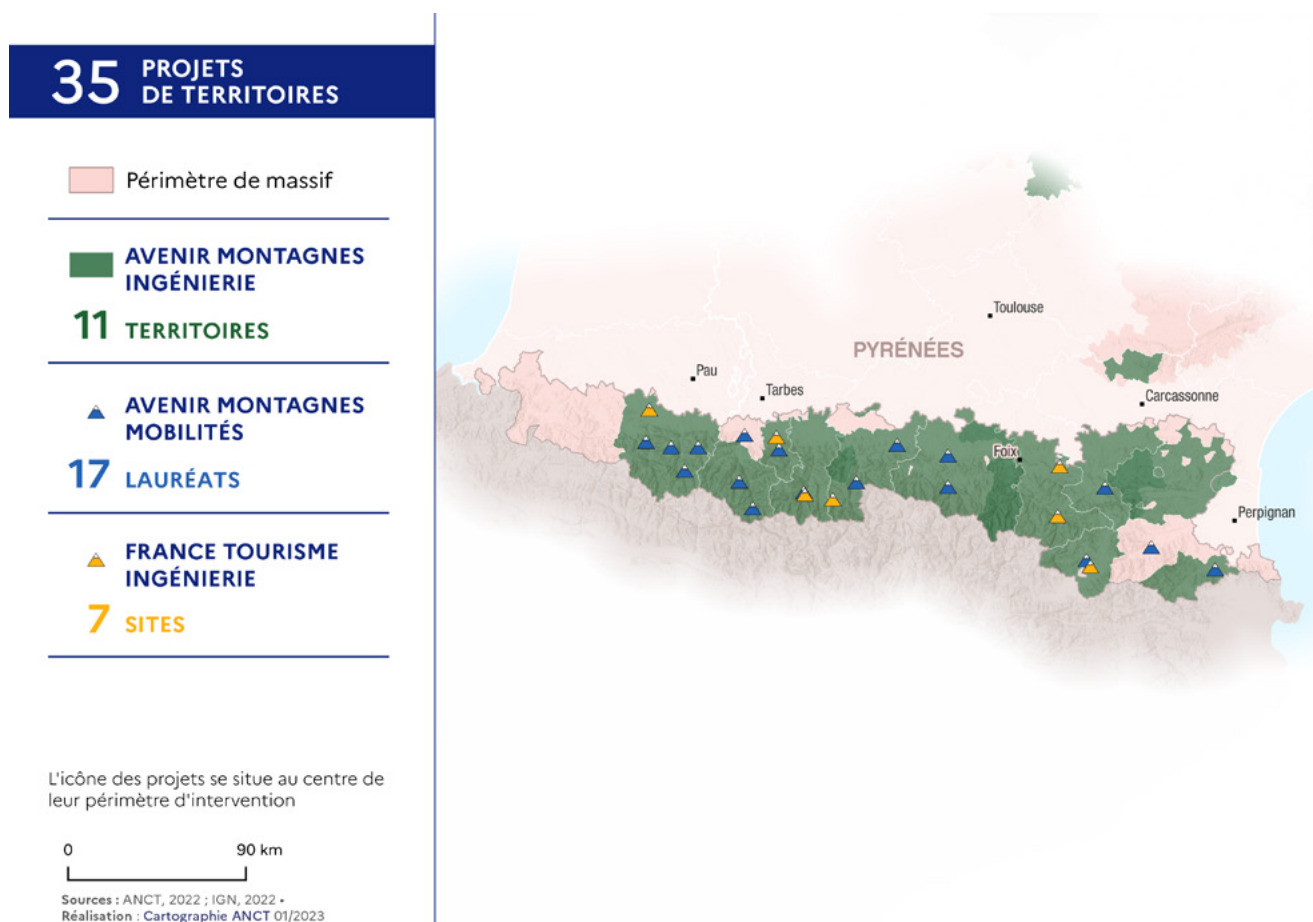
dans le massif des Pyrénées

L'État, la Région Nouvelle-Aquitaine et la Région Occitanie accompagnent une transition en profondeur de l'offre touristique dans le massif des Pyrénées au travers de trois axes principaux : repenser le modèle des stations de montagne pour une évolution des stations de ski vers une offre plus attractive et complète de leurs activités, avec et sans neige ; le développement d'activités de pleine nature qui valorisent la variété et la qualité des patrimoines naturels et culturels pyrénéens ; l'évolution des offres thermales et de bien-être. La mise en valeur de l'aspect « sauvage » des Pyrénées fait partie de la stratégie touristique développée à l'échelle du massif.

APPUIS EN INGÉNIERIE

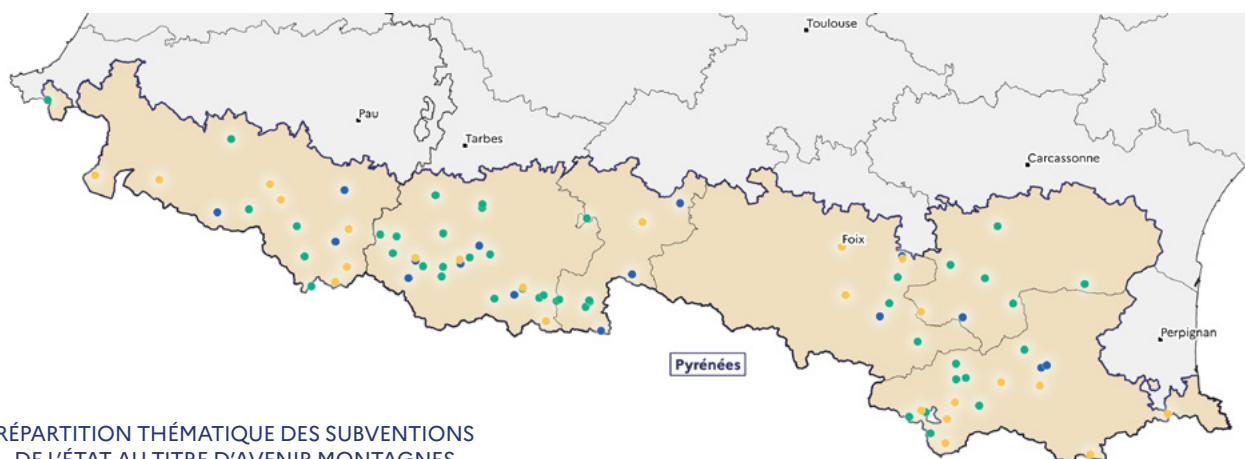
4,1 M€ en 2021-2022

pour **35 PROJETS DE TERRITOIRES**

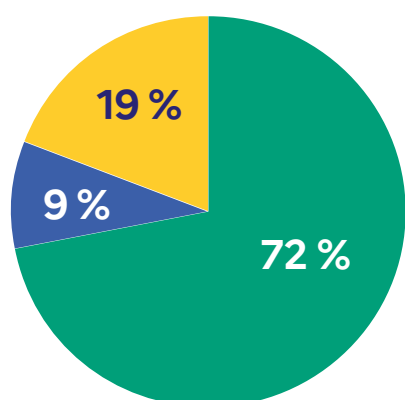


PROJETS APPUYÉS PAR L'ÉTAT SUR AVENIR MONTAGNES INVESTISSEMENT

27 M€ engagés en 2021 et 2022



Sources : ANCT, IGN Réalisation : DGCL



- **AXE 1** : Développement d'une offre touristique diversifiée pour un tourisme deux ou quatre saisons
- **AXE 2** : Soutien aux projets en faveur de la transition écologique des activités touristiques
- **AXE 3** : Rénovation et transformation de l'habitat touristique

90
projets subventionnés
en 2021 et 2022 dans le massif
des Pyrénées correspondant à un
investissement global sur le
territoire de **130 M€**

11,8 M€
pour **27 projets** localisés
en **station de montagne**

1,5 M€
pour **14 projets** liés à la
restauration des **sentiers**
et la **biodiversité**

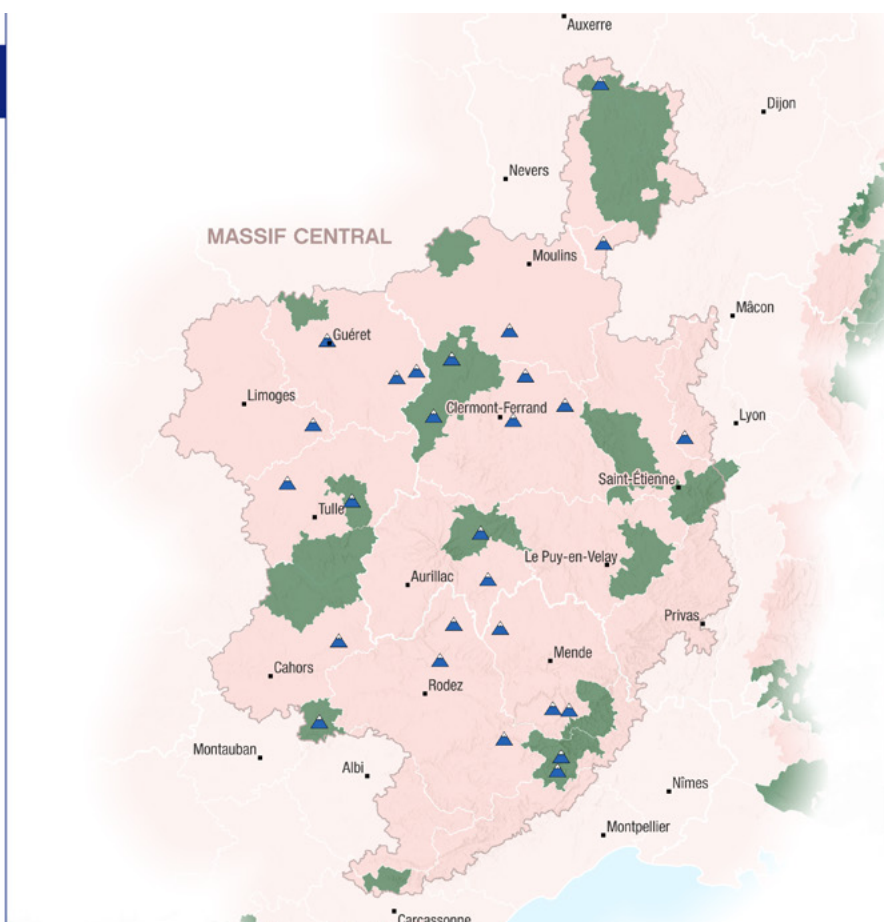
4 M€
pour **5 projets**
liés au **thermalisme**

L'expérience et la réflexion du Massif central sur sa transition touristique sont déjà bien ancrées. Les engagements de l'État et des 4 Régions partenaires (Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté, Nouvelle-Aquitaine et Occitanie) s'inscrivent dans la continuité de la stratégie de développement touristique du massif s'appuyant sur des produits phares (pôles de pleine nature, grandes itinérances), pensée de concert avec sa politique d'attractivité, et fondée sur un tourisme alliant activités de nature, bien-être, culture et découverte du patrimoine. Les investissements au titre du Plan Avenir Montagnes confortent ainsi les pratiques du thermalisme et valorisent les richesses naturelles (paysages, lacs et rivières) et patrimoniales en réponse à des attentes toujours plus fortes des touristes et des habitants.

APPUI EN INGÉNIERIE

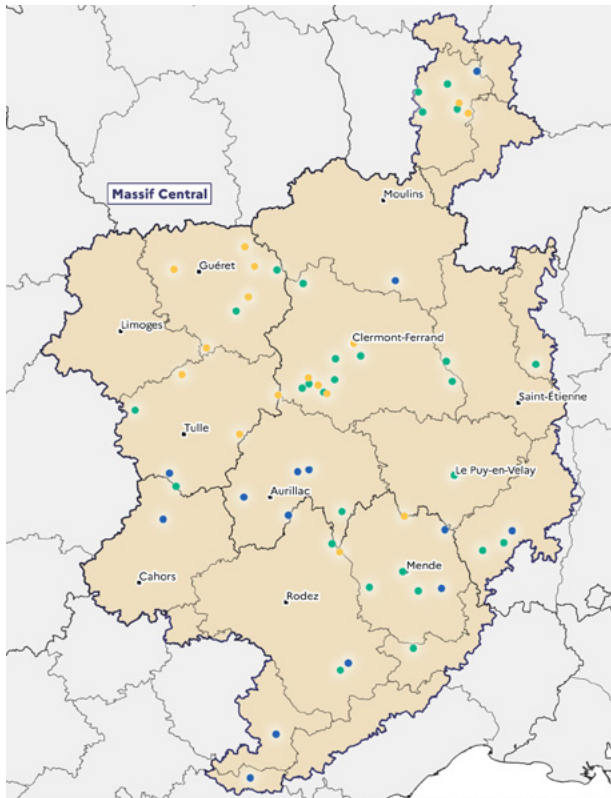
5 M€ en 2021-2022

pour **41 PROJETS DE TERRITOIRES**



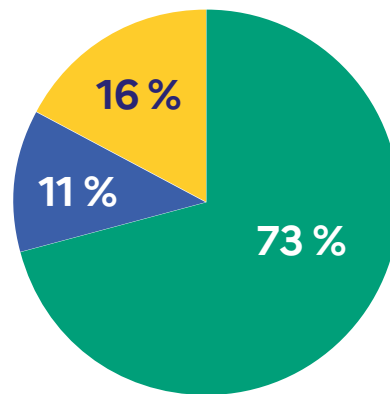
PROJETS APPUYÉS PAR L'ÉTAT SUR AVENIR MONTAGNES INVESTISSEMENT

42 M€ engagés en 2021 et 2022



Sources : ANCT, IGN Réalisation : DGCL

RÉPARTITION THÉMATIQUE DES SUBVENTIONS
DE L'ÉTAT AU TITRE D'AVENIR MONTAGNES
INVESTISSEMENT EN 2021 DANS LE MASSIF CENTRAL



- AXE 1** : Développement d'une offre touristique diversifiée pour un tourisme deux ou quatre saisons
- AXE 2** : Soutien aux projets en faveur de la transition écologique des activités touristiques
- AXE 3** : Rénovation et transformation de l'habitat touristique

60

projets subventionnés
en 2021 et 2022 dans le Massif
central correspondant à un
investissement global sur le
territoire de près de **140 M€**

7,5 M€

pour **14 projets** localisés
en **station de montagne**

3,9 M€

pour **9 projets** liés à la
restauration des **sentiers**
et la **biodiversité**

7,9 M€

pour **4 projets**
liés au **thermalisme**

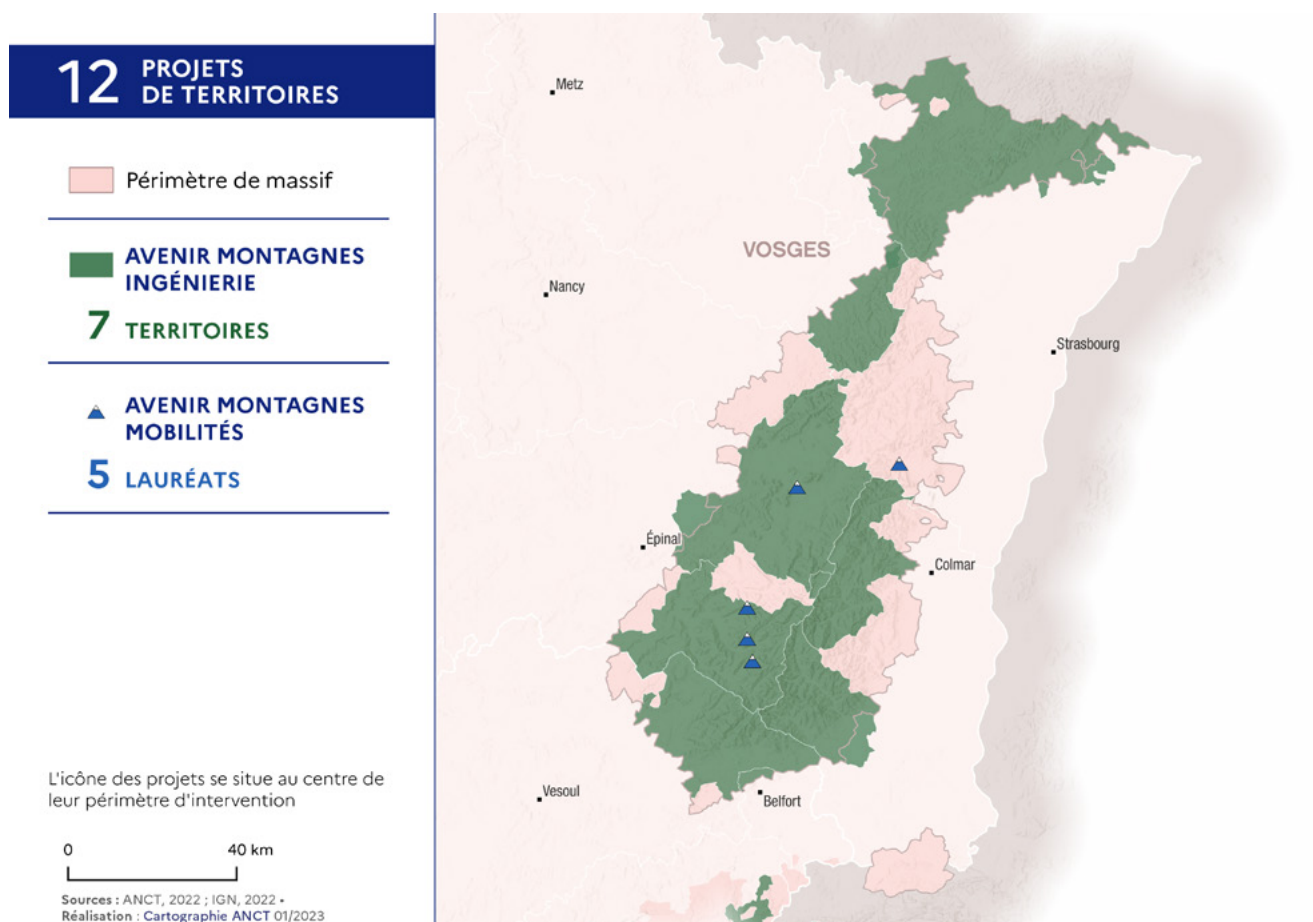
dans le massif des Vosges

Le massif des Vosges, massif le plus densément peuplé où l'homme et la nature s'entremêlent est un territoire de moyenne montagne où l'impact des variations du climat est très fort. Une attention prioritaire est portée à la résilience du massif, de sa population et à la réponse aux attentes de nouveaux clients urbains. Ainsi, le massif vosgien souhaite devenir une destination de référence en matière d'écotourisme, d'accueil de qualité, avec une « garantie d'activités » en toutes saisons pour les publics cibles, dans le respect des milieux naturels et patrimoines.

APPUIS EN INGÉNIERIE

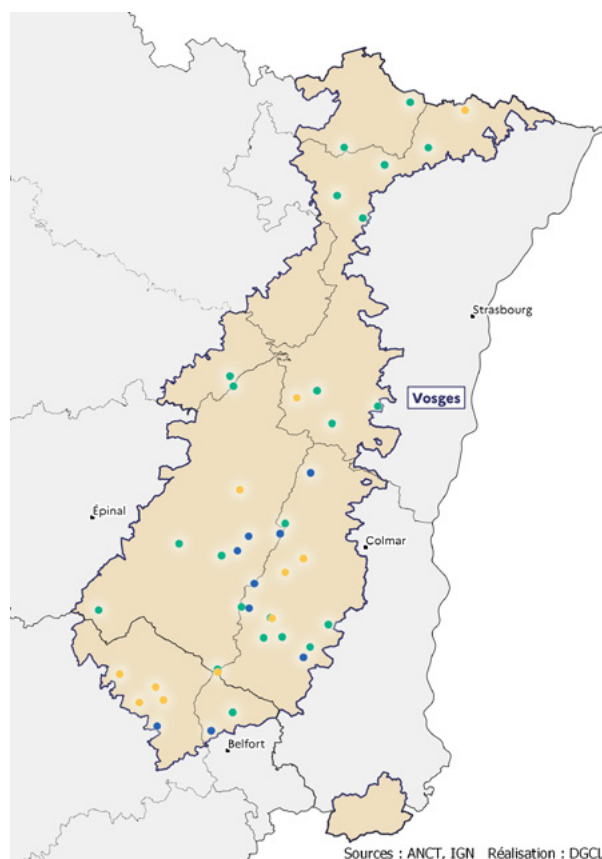
1,7 M€ en 2021-2022

pour **12 PROJETS DE TERRITOIRES**

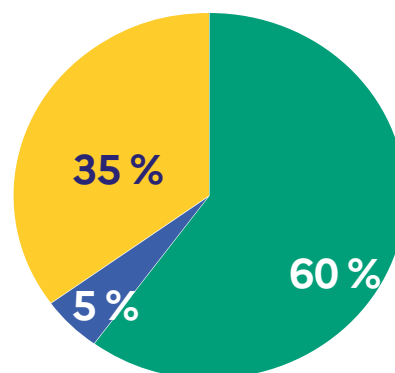


PROJETS APPUYÉS PAR L'ÉTAT SUR AVENIR MONTAGNES INVESTISSEMENT

17,9 M€ engagés en 2021 et 2022



RÉPARTITION THÉMATIQUE DES SUBVENTIONS DE L'ÉTAT
AU TITRE D'AVENIR MONTAGNES INVESTISSEMENT EN 2021
DANS LE MASSIF DES VOSGES



- **AXE 1** : Développement d'une offre touristique diversifiée pour un tourisme deux ou quatre saisons
- **AXE 2** : Soutien aux projets en faveur de la transition écologique des activités touristiques
- **AXE 3** : Rénovation et transformation de l'habitat touristique

46

projets subventionnés
en 2021 et 2022 dans le massif des
Vosges correspondant à un
investissement global sur le
territoire de **45,8 M€**

2,6 M€

pour **10 projets** localisés
en **station de montagne**

850 000 €

pour **7 projets** liés à la
restauration des **sentiers**
et la **biodiversité**

4 M€

pour **1 projet**
lié au **thermalisme**

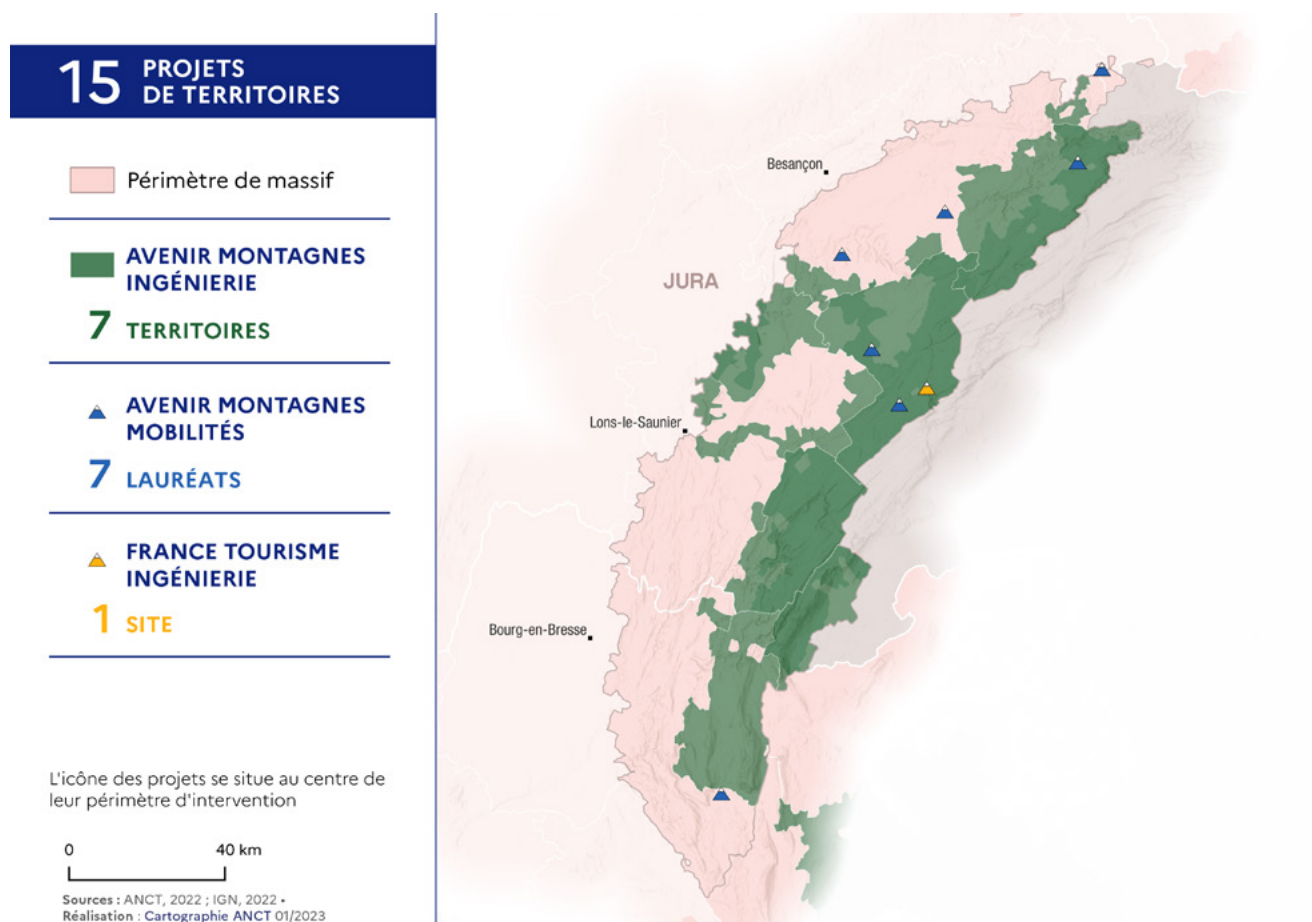
dans le massif du Jura

Le Massif du Jura s'inscrit dans une démarche de transition écologique et climatique. Il poursuit le déploiement d'un tourisme sobre, raisonné et durable, axé sur la mise en valeur de ses patrimoines paysagers, architecturaux et naturels exceptionnels, en faveur d'une offre touristique 4 saisons extrêmement diversifiée. En s'appuyant sur ces atouts, le territoire jurassien poursuit l'accompagnement des acteurs vers le développement d'activités sportives accessibles à tous, pleine-nature et d'itinérance, ainsi que vers la valorisation des savoirs-faire emblématiques locaux.

APPUI EN INGÉNIERIE

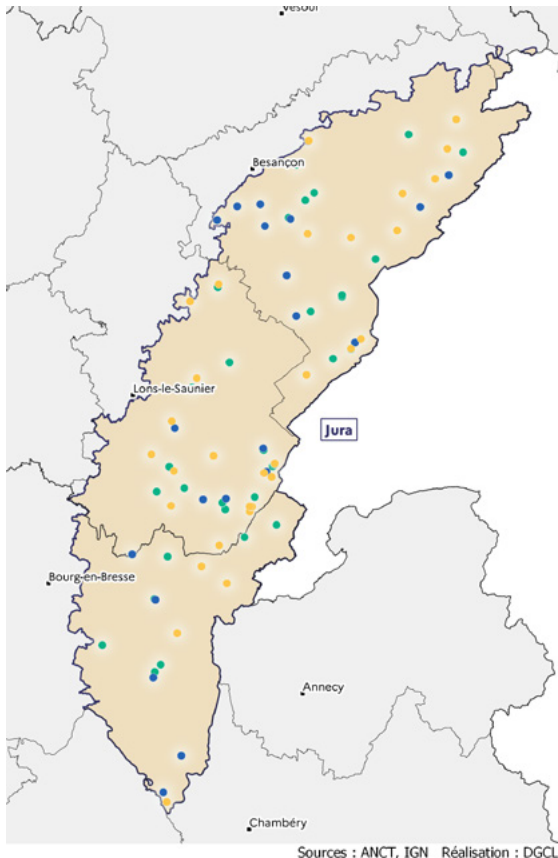
2 M€ en 2021-2022

pour **15 PROJETS DE TERRITOIRES**

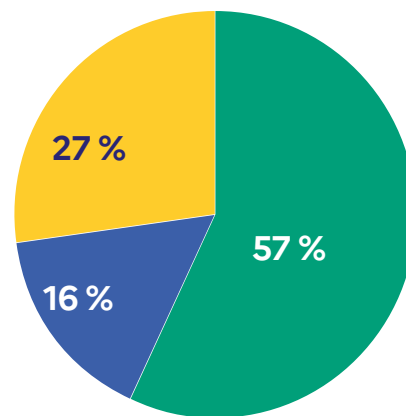


PROJETS APPUYÉS PAR L'ÉTAT SUR AVENIR MONTAGNES INVESTISSEMENT

15,8 M€ engagés en 2021 et 2022



RÉPARTITION THÉMATIQUE DES SUBVENTIONS
DE L'ÉTAT AU TITRE D'AVENIR MONTAGNES
INVESTISSEMENT EN 2021 DANS LE MASSIF DU JURA



- AXE 1 :** Développement d'une offre touristique diversifiée pour un tourisme deux ou quatre saisons
- AXE 2 :** Soutien aux projets en faveur de la transition écologique des activités touristiques
- AXE 3 :** Rénovation et transformation de l'habitat touristique

107

projets subventionnés
en 2021 et 2022 dans le massif
du Jura correspondant à un
investissement global sur le
territoire de **62 M€**

4,6 M€

pour **29 projets** localisés
en **station de montagne**

1,3 M€

pour **18 projets** liés à la
restauration des **sentiers**
et la **biodiversité**

150 000 €

pour **1 projet**
lié au **thermalisme**

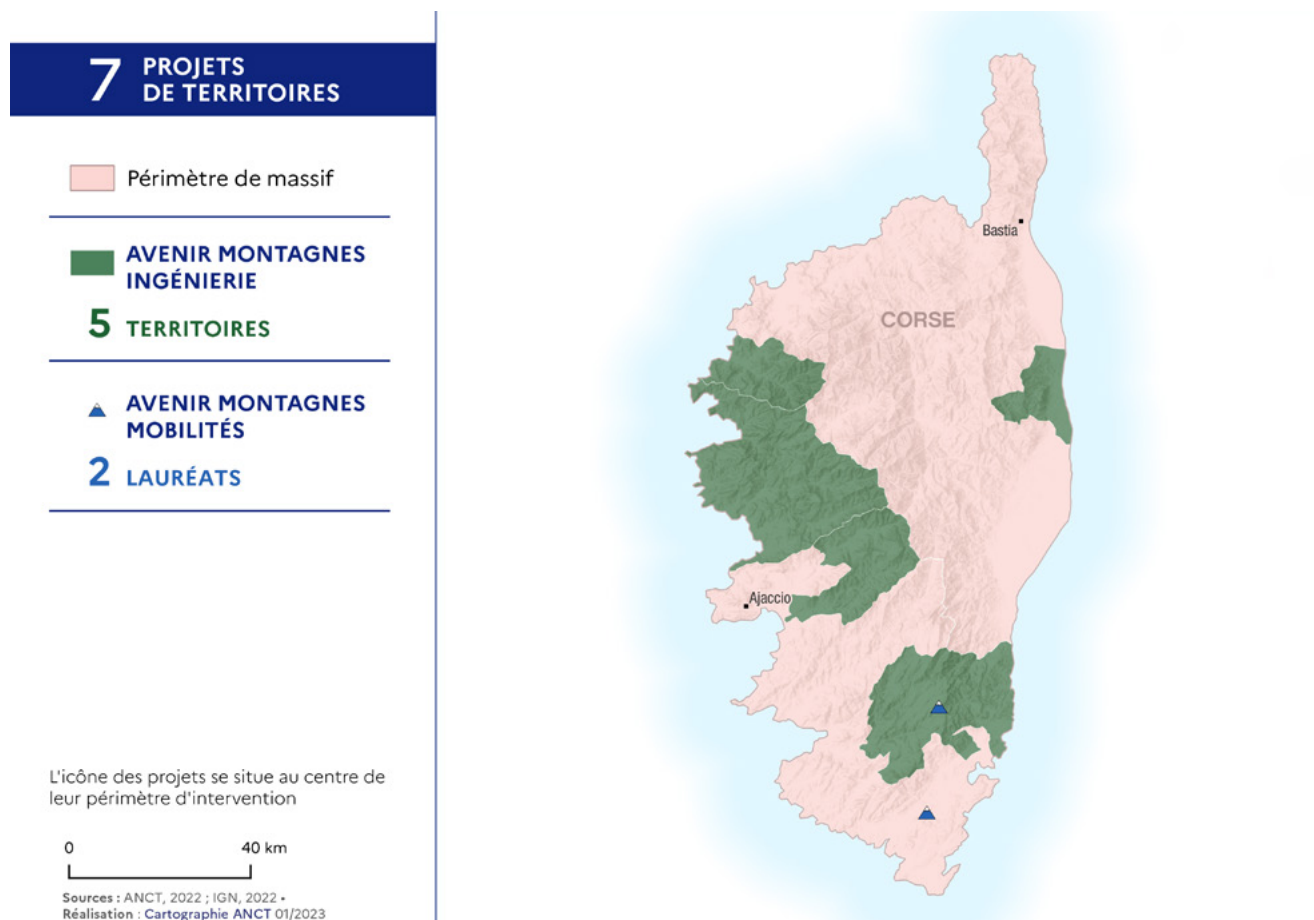
dans le massif Corse

Le massif Corse, en articulation avec la feuille de route territoriale pour la relance du tourisme, souhaite remédier à la concentration excessive du tourisme sur le littoral et en été, et s'engager vers un tourisme plus durable, 4 saisons, qui contribue à l'attractivité du territoire et au maintien en montagne des résidents. Pour cela, le massif souhaite valoriser 15 à 20 sites d'intérêt majeur ainsi que le patrimoine naturel, historique et culturel via la rénovation durable de bâtis, la muséographie, la création d'itinéraires et de prestations artistiques (audio-guides, numérique).

APPUI EN INGÉNIERIE

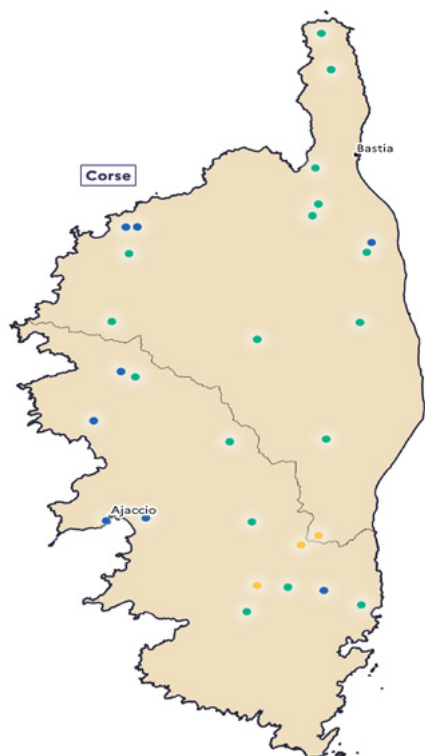
1,1 M€ en 2021-2022

pour **7 PROJETS DE TERRITOIRES**

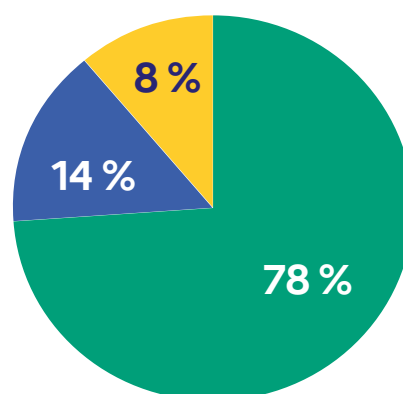


PROJETS APPUYÉS PAR L'ÉTAT SUR AVENIR MONTAGNES INVESTISSEMENT

8,8 M€ engagés en 2021 et 2022



RÉPARTITION THÉMATIQUE DES SUBVENTIONS DE L'ÉTAT
AU TITRE D'AVENIR MONTAGNES INVESTISSEMENT EN 2021
DANS LE MASSIF DE CORSE



- **AXE 1** : Développement d'une offre touristique diversifiée pour un tourisme deux ou quatre saisons
- **AXE 2** : Soutien aux projets en faveur de la transition écologique des activités touristiques
- **AXE 3** : Rénovation et transformation de l'habitat touristique

31

projets subventionnés
en 2021 et 2022 dans le massif
de Corse correspondant à un
investissement global sur le
territoire de **22 M€**

672 000 €

pour **1 projet** localisé
en **station de montagne**

1 M€

pour **6 projets** liés à la
restauration des **sentiers**
et la **biodiversité**

GUADELOUPE

2 PROJETS DE TERRITOIRES

APPUI EN
INGÉNIERIE
235 000 €

en 2021-2022

pour **2**
PROJETS DE
TERRITOIRE

- Périmètre de massif

- AVENIR MONTAGNES INGÉNIERIE
- 1 TERRITOIRE**

- AVENIR MONTAGNES MOBILITÉS
- 1 LAURÉAT**

L'icône des projets se situe au centre de leur périmètre d'intervention

0 10 km

Sources : ANCT, 2022 ; IGN, 2022 •
Réalisation : Cartographie ANCT 01/2023



LA RÉUNION

4 PROJETS DE TERRITOIRES

APPUI EN
INGÉNIERIE
423 000 €

en 2021-2022

pour **4**
PROJETS DE
TERRITOIRE

- Périmètre de massif

- AVENIR MONTAGNES INGÉNIERIE
- 1 TERRITOIRE**

- AVENIR MONTAGNES MOBILITÉS
- 3 LAURÉATS**

L'icône des projets se situe au centre de leur périmètre d'intervention

0 10 km

Sources : ANCT, 2022 ; IGN, 2022 •
Réalisation : Cartographie ANCT 01/2023





EXEMPLES DE PROJETS ACCOMPAGNÉS PAR AVENIR MONTAGNES



La rénovation des thermes de Bagnères de Luchon

Accompagnée par Avenir Montagnes Investissement (Massif des Pyrénées)

Situés au cœur de la station de Bagnères de Luchon, les thermes de la ville bénéficient, d'une rénovation complète et d'une extension. Dans le cadre d'une stratégie partenariale de territoire, l'activité thermale y est historiquement une activité clé. L'objectif est de conforter Luchon comme station de tourisme de santé et de pleine nature.

COÛT GLOBAL :

30,8 M€ dont

2,87 M€ de crédits État au titre d'Avenir Montagnes Investissement et de la Région Occitanie



La station de ski Les Orres

Accompagnée par France Tourisme Ingénierie sur la rénovation de l'immobilier de loisir (Massif des Alpes)

La station des Orres, engagée dans la transition énergétique et touristique, compte un centre station classé patrimoine remarquable du XX^e siècle et un secteur de résidences de tourisme, Bois Méan. Atout France accompagne l'élaboration d'une charte de rénovation énergétique et architecturale afin de garantir le respect du label Architecture Contemporaine Remarquable et faire valoir l'identité de la station. Un travail participatif avec les socio-professionnels est également engagé sur les pieds d'immeuble et la publicité commerciale. Atout France assure par ailleurs une assistance à maîtrise d'ouvrage pour la rénovation globale d'une copropriété du centre station.



La création d'un village vacances-répît Sport Nature Handicap

Accompagnée par Avenir Montagnes Investissement (Massif central)

Après l'ouverture d'un gîte d'étape cycliste au sein d'une belle longère creusoise typique à Champagnat sur le trajet de la véloroute Est Creuse, la SAS Roue d'escampette donne une portée nouvelle à son projet Sport-Nature-Handicap avec la création d'un véritable village vacances-répît sur le terrain de cette ancienne ferme. Doté de 20 places, ce projet qui a été accompagné par le CAUE départemental et qui valorise les matériaux locaux et le réemploi, permettra d'accueillir tous les publics en particulier les personnes en situation de handicap auditif, visuel, mental ou moteur. L'objectif est de permettre à tous de pratiquer des activités de pleine nature, de bénéficier sur place des équipements adaptés et de profiter d'un temps de répît pour de vraies vacances en famille, y compris pour les aidants.

COÛT GLOBAL : 2,2 M€ dont **650 000€** de crédits État au titre d'Avenir Montagnes Investissement



Un nouveau souffle pour la station du Markstein

Accompagnée par Avenir Montagnes Investissement (Massif des Vosges)

Le projet permet de détruire une friche touristique, anciennement hôtel de luxe de sept niveaux. Cette verrue paysagère, aujourd'hui un danger et un frein à l'attractivité, est située en plein cœur d'une station en voie de diversification. La contribution d'Avenir Montagnes permettra d'impulser une nouvelle image et un nouveau projet d'accueil en station.

COÛT GLOBAL :

2,3 M€ dont **1,84 M€** au titre d'Avenir Montagnes Investissement (en deux phases, 2021 et 2022)



COÛT GLOBAL:
1,9 M€ dont
500 000€
 de crédits État
 au titre d'Avenir
 Montagnes
 Investissement

La restauration de zones humides et la création de sentiers sur les sites du lac Genin et du marais de Vaux

Accompagnées par Avenir Montagnes Investissement (massif du Jura)

Dans l'Ain, le lac Genin et le Marais de Vaux sont considérés comme de véritables pépites naturelles. Le lac Genin, site classé situé à 830m d'altitude est surnommé « le Petit Canada du Haut-Bugey ». Il constitue une véritable aire de jeux naturelle de pleine nature toutes saisons : randonnée, VTT, baignade, pêche, mais aussi ski de fond, patin à glace, et plongée sous glace. Le marais de Vaux, ENS de 132 ha, est la plus grande zone humide de la montagne du Bugey. Près de 160 espèces végétales y ont été répertoriées. Ces deux zones humides présentent aujourd'hui des dysfonctionnements fonctionnels forts : dégradation de la qualité de l'eau, assèchement des tourbières, fréquentation anarchique et difficultés diverses liées aux activités humaines. A donc été programmé :

- la restauration globale des zones humides, ainsi qu'un suivi de l'impact des travaux
- la mise en tourisme avec des berges restaurées, des sentiers valorisant la biodiversité et des lieux de contemplation aménagés.



COÛT GLOBAL :
1,5 M€ dont
1,2 M€ € de
 subvention au titre
 d'Avenir Montagnes
 Investissement à
 parts égales entre
 l'État et la Région

La diversification de l'offre touristique et mise en valeur patrimoniale à la maison des artisans

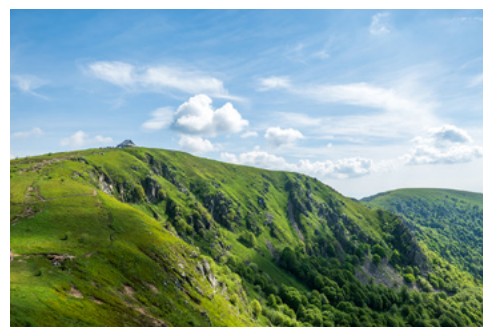
Accompagnées par Avenir Montagnes Investissement sur la commune de Lugo di Nazza (Massif de Corse)

Ce projet permettra de favoriser les interactions entre le littoral et la montagne en diversifiant l'offre touristique par la réhabilitation de deux bâtisses médiévales et l'accueil d'un projet de développement économique et touristique. Les travaux permettront l'ouverture d'une Casa di l'Artigliani (maison des artisans) pour faire découvrir les pratiques et techniques de construction attachées à la culture et aux traditions de cette région de la Corse, ainsi que l'ouverture d'un centre de formation des apprentis des compagnons du Tour de France.

Le PETR du Pays de Remiremont et de ses vallées

Accompagné par Avenir Montagnes Ingénierie (massif des Vosges)

Le Pays de Remiremont et ses vallées se situe principalement le long des vallées de la Moselle et de la Moselotte, entre les plus hauts sommets du Massif des Vosges et Remiremont. Ce territoire de moyenne montagne comprend de nombreuses offres d'hébergements touristiques, de stations de ski, de domaines nordiques et une station thermale, pourtant mises en difficulté par la fragilité de leurs modèles économiques et les conditions climatiques. Le PETR souhaite accompagner la reconversion des activités hivernales et mettre en place des solutions de mobilités touristiques alternatives à la voiture individuelle. L'objectif est ainsi de renforcer les nombreux atouts du territoire et de devenir un destination éco-touristique de référence, en évoluant vers un modèle économique plus durable fonctionnant toute l'année.



Vers une mobilité intégrée dans le Briançonnais

Avec l'appui Avenir Montagnes Mobilités (Massif des Alpes)

La communauté de communes du Briançonnais a saisi l'opportunité de la Loi d'Orientation des Mobilités en prenant la compétence mobilité. Avec l'accompagnement en ingénierie d'Avenir Montagnes Mobilités, la collectivité souhaite améliorer la cohérence des transports en commun et développer des services supplémentaires. Le développement des mobilités douces, la promotion des services de mobilité, les renforts en saison touristiques et la préservation des sites naturels à haute valeur environnementale figurent parmi les grandes orientations du projet.



L'accueil du public et la restauration de sentiers de randonnée dans le Parc National des Pyrénées

Accompagnés par Avenir Montagnes Investissement (Massif des Pyrénées)

La réfection de l'accueil du Pont d'Espagne (création d'un espace d'information et de sensibilisation des visiteurs), la restauration du sentier menant du Pont d'Espagne au Lac de Gaube, la requalification de trois sentiers emblématiques (Vallée de Cauterets-du Lac de Gaube au refuge de Baysselance, Val d'Azun-sentier du Larribet, Vallée d'Aure-Réserve du Néouvielle) dans les Hautes-Pyrénées, et la requalification de l'accueil au plateau d'Anéou dans les Pyrénées-Atlantiques sont des exemples de projets accompagnés financièrement par Avenir Montagnes.

COÛT GLOBAL:

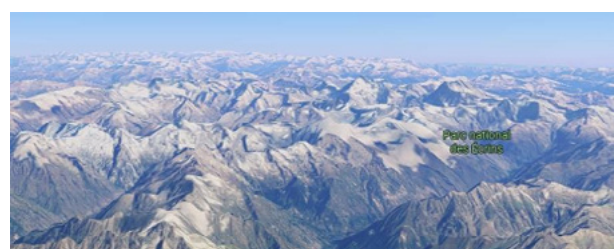
1,5 M€ dont **1 M€** au titre d'Avenir Montagnes Investissement



Le projet de territoire autour des grandes itinérances

Accompagné par Avenir Montagnes Ingénierie (Massif du Jura)

Ce projet est porté par les associations Espace Nordique Jurassien et Grande Traversée du Jura. Répondant à un fort besoin et à une meilleure répartition de l'offre d'hébergement sur le massif, il vise à mettre en place, le long des parcours d'itinérance transjurassienne, un système d'aménagement expérimental d'aires de convivialité, de bivouac et de chalets-refuges. Le projet, qui s'appuie sur de multiples partenariats (élus, socioprofessionnels du tourisme, services de l'État, école d'architecture et de construction bois, ...) a également pour objectif, à l'échelle interdépartementale du massif, de traiter de l'intégration exemplaire et innovante des installations, en s'inscrivant dans une démarche de développement d'une offre pleine nature, durable, toutes saisons, et respectueuse de l'environnement et des paysages.



La commune de Saint-Firmin

Accompagnée par Avenir Montagnes Mobilités (massif des Alpes)

Le projet porté par la Commune de Saint-Firmin vise à améliorer la mobilité des personnes âgées, des touristes et des étudiants sans véhicule. Une navette, des vélos à réserver ou un véhicule en autopartage relieront la gare d'entrée de la vallée du Valgaudemar et la commune de Saint-Firmin. Une première station située au niveau de l'ancien Hôtel des Alpes, transformé en habitat inclusif majoritairement occupé par des personnes âgées autonomes, sera desservie, renforçant ainsi la vocation touristique de ce site.

La gare d'entrée de vallée, quant à elle, intégrera une dimension logistique en incitant les opérateurs à y déposer leurs marchandises, colis et plis. En étroite collaboration avec la Région Sud et en lien avec les opérateurs exerçant sur le territoire, la Commune dresse actuellement une cartographie des besoins et des flux dans la vallée.

La diversification de l'offre touristique pour une meilleure gestion des flux

Accompagnée par Avenir Montagnes Investissement (massif de Corse)

La commune de Zonza connaît une très forte fréquentation touristique en saison estivale. Elle a entamé une réflexion pour diversifier son offre et gérer les flux. Aussi, le programme Avenir montagnes soutient deux projets contigus dont le projet de réhabilitation de l'ancienne gendarmerie en un bâtiment multifonctionnel qui comportera notamment le musée de la Résistance, un bureau d'accueil dédié à la protection du Grand Site de Bavella mais aussi la création de logements à destination des seniors qui se verront proposer différents services. Ce projet sera mitoyen avec le projet de maison du tourisme et l'aire sous-terrainne de stationnement qui servira à termes de point de relai pour le transfert en navette des touristes vers le site de Bavella.

COÛT GLOBAL:

3 M€ dont **1,2 M€** de crédits Etat au titre d'Avenir Montagnes Investissement





Cirque de Salazie

**Communauté Intercommunale Réunion Est
Accompagnée par Avenir Montagnes Ingénierie
(Massif des Hauts de la Réunion)**

Ce territoire de montagne caractéristique des Hauts de La Réunion - l'ensemble des « Pitons, cirques et remparts » de La Réunion créent un paysage spectaculaire inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO - connaît ces dernières années un dynamisme accru avec la volonté de devenir une destination touristique majeure de l'île. L'objectif du projet est de passer en phase opérationnelle et de piloter le projet global touristique du cirque de Salazie afin de le moderniser, le redynamiser et mieux l'intégrer à son territoire et son environnement, à travers la mise en scène de son histoire, son patrimoine, sa population et ses paysages. De nombreux projets sont identifiés, dont une charte de développement durable à destination des structures d'hébergement, le développement des sports de pleine nature, des activités agro-touristiques et des activités culturelles, pour en faire une destination touristique à vocation expérientielle.



La rénovation des Grands Thermes et le renouvellement de l'offre thermale de bien-être à La Bourboule

**Accompagnée par Avenir Montagnes Investissement
(Massif central)**

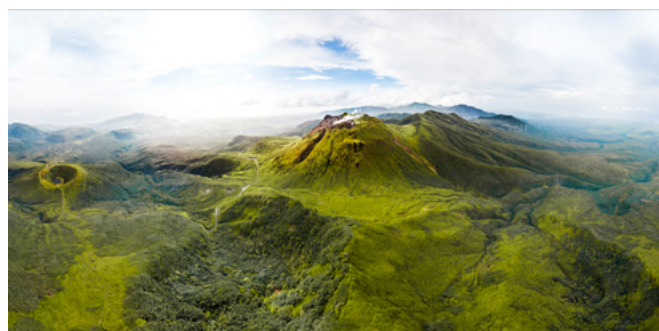
Ce projet de rénovation des Grands Thermes de la Bourboule vise à restaurer et moderniser l'infrastructure du site thermal, très bel ensemble architectural du XIX^e siècle, en vue de répondre aux nouvelles attentes de la clientèle. Cela devrait permettre une montée en gamme de la station et le renforcement de son attractivité par la diversification de son offre de bien-être. Le projet veille également à abaisser les consommations d'énergie du bâtiment dans une démarche de transition durable.

COÛT GLOBAL:

16 M€ dont

6,1 M€

alloués par l'État,
la Région Auvergne-
Rhône-Alpes et le
Département du
Puy-de-Dôme au titre
d'Avenir Montagnes
Investissement



Le CRTE « Territoires entre mer et montagne » regroupant les Communautés d'agglomération Nord Basse-Terre et Grand Sud Caraïbe

Accompagnée par Avenir Montagnes Investissement

Déjà engagé dans un CRTE commun, le territoire regroupant les Communautés d'agglomération Nord Basse-Terre et Grand Sud Caraïbe, co-lauréats, présente de nombreux points forts : sites d'exception, sources chaudes, rivières, sites et biodiversité remarquables, forêt domaniale, sentiers, patrimoine.

Le projet déployé par le territoire vise à structurer un tourisme durable autour des deux pôles existants : le tourisme de montagne et de nature et le tourisme maritime et balnéaire. Les collectivités ont dès à présent engagé l'élaboration d'un Schéma de développement touristique tourné vers l'écotourisme et le tourisme durable. L'accompagnement d'Avenir Montagnes Ingénierie représente un atout pour la réalisation concrète de ce projet : acceptation sociale, intégration des habitants et concertation avec les acteurs et forces vives du territoire. Depuis le recrutement du chef de projet Avenir Montagnes Ingénierie porté par Grand Sud Caraïbes pour le compte des 2 EPCI, le travail est engagé dans plusieurs directions : élaboration d'un plan d'action d'ensemble, travail sur l'identité touristique du territoire, projet de GR de la Basse-Terre, plan de formation...

Les 62 territoires lauréats

Avenir Montagnes Ingénierie

ALPES :

- PNR du Lubéron (04 - 84)
- Stations des Alpes-de-Haute-Provence (04)
- Lac de Serre-Ponçon (05)
- PETR du Briançonnais, des Ecrins, du Guillemois et du Queyras (05)
- PNR des Baronnies provençales (05 - 26)
- Communauté Riviera française / Vallée de la Roya (06)
- Syndicat mixte des stations de Gréolières et l'Audibergue (06)
- Communauté de communes Le Grésivaudan (38)
- Communauté de communes Cœur de Chartreuse (38)
- Communauté de communes de la Matheysine (38)
- Assemblée du Pays de Tarentaise Vanoise (73)
- Communauté d'Agglomération Arlysère (73)
- Communauté de communes Maurienne Galibier (73)
- Parc Naturel régional du Massif des Bauges (73 - 74)
- Vallées de Thônes (74)
- Lacs et gorges du Verdon - Parc Naturel Régional du Verdon (83 - 04)

CORSE :

- Communauté de communes de l'Alta Rocca (2A)
- Communauté de communes de Célavu Prunelli (2A)
- Communauté de communes Spelunca-Liamone (2A)
- Communauté de communes Castagniccia-Casinca et communauté de communes de la Costa Verde (2B)
- SIVOM Ambiente di U Fangu (2B)

DROM :

- CRTE « Territoires entre Mer et Montagnes » Guadeloupe (971)
- Cirque de Salazie -CIREST, la Réunion (974)

JURA :

- Commune d'Oyonnax (01)
- Pays de Gex agglomération (01)
- Sentiers des grandes itinérances sur les départements de l'Ain, du Doubs et du Jura (ENJ-GTJ) (01 - 25 - 39)
- Pays du Haut-Doubs - Syndicat mixte du Mont d'or (SMMO) (25)
- PNR du Doubs Horloger (25)
- Communauté de communes Cœur du Jura Arbois-Poligny-Salins (39)
- Pays du Haut-Jura, porté par le PNR (39)

MASSIF CENTRAL :




- Communauté de communes du Pays de Tronçais (03)
- Communauté de communes de la Montagne Noire (11 - 81)
- Hautes Terres Communauté (15)
- Communauté de communes de Ventadour-Egletons-Monédières (19)
- Communauté de communes du Pays Dunois (23)
- PETR Causses et Cévennes (30)
- Loire Forez Agglomération (42)
- Parc naturel régional du Pilat (42 - 69)
- Communauté de Commune Mézenc Loire-Meygal (43)
- Office de tourisme de la Vallée de la Dordogne (46)
- Communauté de Communes des Cévennes au Mont Lozère (48)
- Parc Naturel Régional du Morvan (58 - 89 - 71 - 21)
- Syndicat Mixte pour l'Aménagement et le Développement des Combrailles (63)
- Communauté de communes du Quercy Rouergue et des Gorges de l'Aveyron (82)

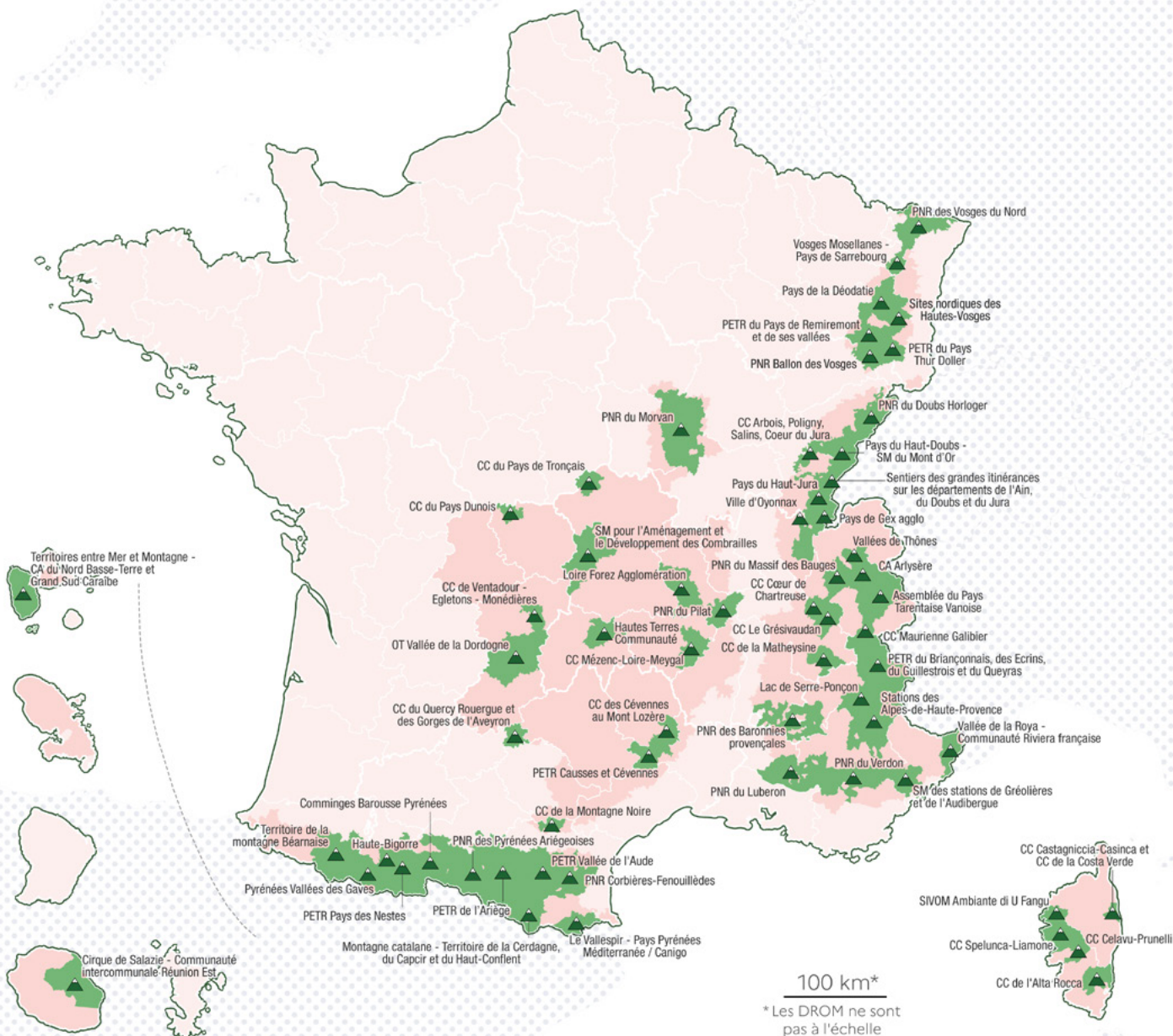
PYRÉNÉES :

- PETR de l'Ariège (09)
- PNR des Pyrénées Ariégeoises (09)
- PNR Corbières-Fenouillèdes (11 - 66)
- Vallée de l'Aude (11)
- Création du PNR Comminges Barousse Pyrénées (31)
- Territoire de la Montagne Béarnaise (64)
- Haute-Bigorre (65)
- PETR Pays des Nestes (65)
- Pyrénées Vallées des Gaves (65)
- Le Vallespir - Pays Pyrénées Méditerranée - Canigó (66)
- Montagne Catalane (66)

VOSGES :

- PNR des Vosges du Nord (57 - 67)
- PETR Pays de Sarrebourg / Vosges Mosellane (57 - 67)
- PETR du Pays Thur Doller (68)
- Sites nordiques des Hautes-Vosges (porté par l'ADPSF) (68 - 88)
- PNR Ballon des Vosges (70 - 90)
- PETR du Pays de la Déodatie (88)
- PETR du Pays de Remiremont et de ses vallées (88)

-  Territoire lauréat (1)
-  Périmètre d'intervention
- Lorem Nom du territoire lauréat
-  Périmètre de massif



(1) L'icône du territoire lauréat est localisée au centre de son périmètre d'intervention

Sources : ANCT, 2022 ; IGN, 2022 - Réalisation : Cartographie ANCT 11/2022

Les 100 projets lauréats

Avenir Montagnes Mobilités

ALPES :

- Commune de Barcelonnette (04)
- Commune d'Ubaye Serre-Ponçon (04)
- Communauté de communes Pays de Forcalquier - Montagne de Lure (04)
- Commune La Condamine-Chatelard (04)
- Région Sud (04-05-84)
- Communauté de communes Buëch-Dévoluy (05)
- Communauté de communes du Briançonnais (05)
- Communauté de communes Pays des Écrins (05)
- Communauté de communes Serre-Ponçon (05)
- Commune de Rosans (05)
- Commune de Saint-Firmin (05)
- Communauté d'agglomération Riviera française (06)
- Centrales villageoises Vercorssoleil (26)
- Communauté de communes des Baronnie en Drôme provençale (26)
- Les stations de la Drôme (26)
- Commune de Chamrousse (38)
- Communauté de communes de l'Oisans (38)
- Syndicat mixte Parc naturel régional de chartreuse (38)
- Communauté de communes Coeur de Chartreuse (38)
- Communauté de communes du Massif du Vercors (38)
- Communauté d'agglomération du Pays Voironnais (38)
- Communauté d'agglomération Arlysère (73)
- Communauté de communes de Haute Tarentaise (73)
- Communauté de communes Maurienne Galibier (73)
- Grand Chambéry (73)
- SPL domaines skiables des Saisies (73)
- Transway (73)
- SM4CC (74)
- Commune de Saint-Gervais-les-Bains (74)
- Communauté de communes Pays du Mont-Blanc (74)
- Solus (74)
- Communauté de communes Cluses Arve et montagnes (74)
- Commune des Contamines Montjoie (74)
- Grand Annecy (74)
- Communauté de communes des vallées de Thônes (74)
- Hop hop hop (83)
- Communauté d'agglomération Ventoux Comtat (84)
- Venaissin (84)

CORSE :

- Communauté de communes de l'Alta Rocca (2A)
- Communauté de communes du Sud Corse (2A)

DROM :

- Commune de l'Entre-Deux (La Réunion 974)
- Commune de Cilaos (La Réunion 974)
- Commune de la Plaine des Palmistes (La Réunion 974)
- Commune de Basse-Terre (Guadeloupe 971)

JURA :

- Communauté de communes Bugey Sud (01)
- Communauté de communes des Portes du Haut-Doubs (25)
- Communauté de communes Loue Lison (25)
- Communauté de communes des Lacs et Montagnes du Haut-Doubs (25)
- CIAS de la Communauté de communes Pays de Maiche + Association Re Bon (25)
- Communauté de communes du Plateau de Frasne et du Val de Drugeon (25)
- Commune de Beaucourt (90)

MASSIF CENTRAL :

- Communauté de communes Saint-Pourçain Sioule Limagne (3)
- Communauté de communes Aubrac, Carladez et Viadène (12)
- Parc naturel régional de l'Aubrac (12)
- PETR du Haut Rouergue (12)
- Syndicat mixte du Parc Naturel Régional des Grands Causses (12)
- Hautes Terres communauté (15)
- Saint-Flour Communauté (15)
- Communauté de communes du Pays d'Uzerche (19)
- Communauté de communes de Ventadour - Egletons - Manadières (19)
- Les ateliers de la Creuse (23)
- La Croix rouge française (23)
- Syndicat Est Creuse développement (23)
- PETR Causses et Cévennes (30)
- Syndicat mixte du Grand site de Navacelles (30)
- Figeacteurs : La fabrique (46)
- Oxymore Tech (48)
- Agence lozérienne de la mobilité (48)
- Communauté de communes du Pays de Saint-Eloy (63)
- Les Monts qui pétillent (63)
- Communauté de communes Plaine Limagne (63)
- Plateforme de mobilité du Puy de Dôme (63)
- Syndicat mixte des transports en commun de l'agglomération clermontoise (63)
- Communauté de communes des Monts du lyonnais (69)
- Communauté de communes Entre Arroux Loire et Somme (71)
- Communauté de communes du Quercy Rouergue et des Gorges de l'Aveyron (82)
- Communauté de communes Portes de Vassivière (87)
- Communauté de communes Avallon, Vézelay, Morvan (89)

PYRENNÉES :

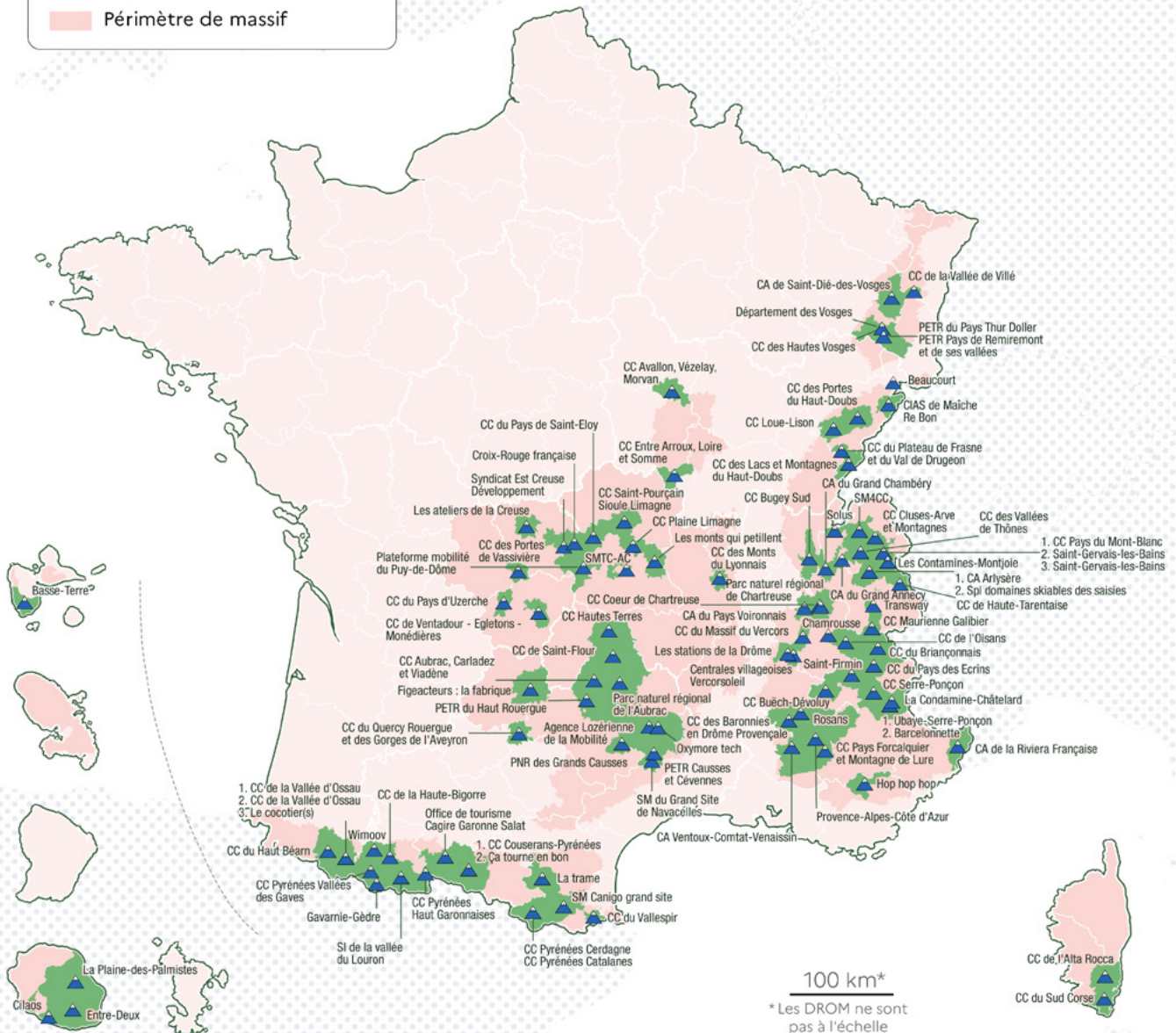
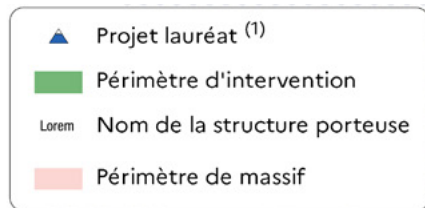
- Ça tourne en bon (09)
- Communauté de communes Couserans-Pyrénées (09)
- La Trame (11)

ANNEXES

- Communauté de communes Pyrénées Haut Garonnaises (31)
- Office de tourisme Cagire-Garonne Salat (31)
- Oxymore Tech (31)
- Communauté de communes du Haut-Béarn (64)
- Communauté de communes de la Vallée d'Ossau (64)
- Le cocotier(s) (64)
- Communauté de communes de la Haute-Bigorre (65)
- Communauté de communes Pyrénées Vallées des Gaves (65)
- Commune de Gavarnie-Gèdre (65)
- Syndicat intercom de la vallée du Louron (65)
- Wimoov (65)
- Communauté de communes Pyrénées-Catalanes et Pyrénées Cerdagne (66)
- Communauté de communes du Vallespir (66)
- Syndicat mixte Canigò Grand site (66)

VOSGES :

- Communauté de communes de la Vallée de Villé (67)
- PÉTRs Thur Doller et Pays de Remiremont (88)
- Communauté de Communes des Hautes-Vosges (88)
- Communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges (88)
- Département des Vosges (88)



(1) L'icône du projet est localisée au centre de son périmètre d'intervention

Les 25 lauréats

France Tourisme Ingénierie 1^e vague

ALPES :

- Les Orres (05)
- Orcières-Merlette (05)
- Risoul (05)
- Serre-Chevalier (05)
- Chamrousse (38)
- Les 2 Alpes (38)
- Villard-de-Lans (38)
- Bourg-Saint-Maurice – Les Arcs (38)
- Haute-Maurienne Vanoise (73)

- La Toussuire (73)
- Les Ménuires – Val-Thorens (73)
- La Rosière (73)
- Peisey-Valandry (73)
- Tignes (73)
- Valloire (73)
- La Clusaz (74)
- Saint-Gervais (74)

JURA :

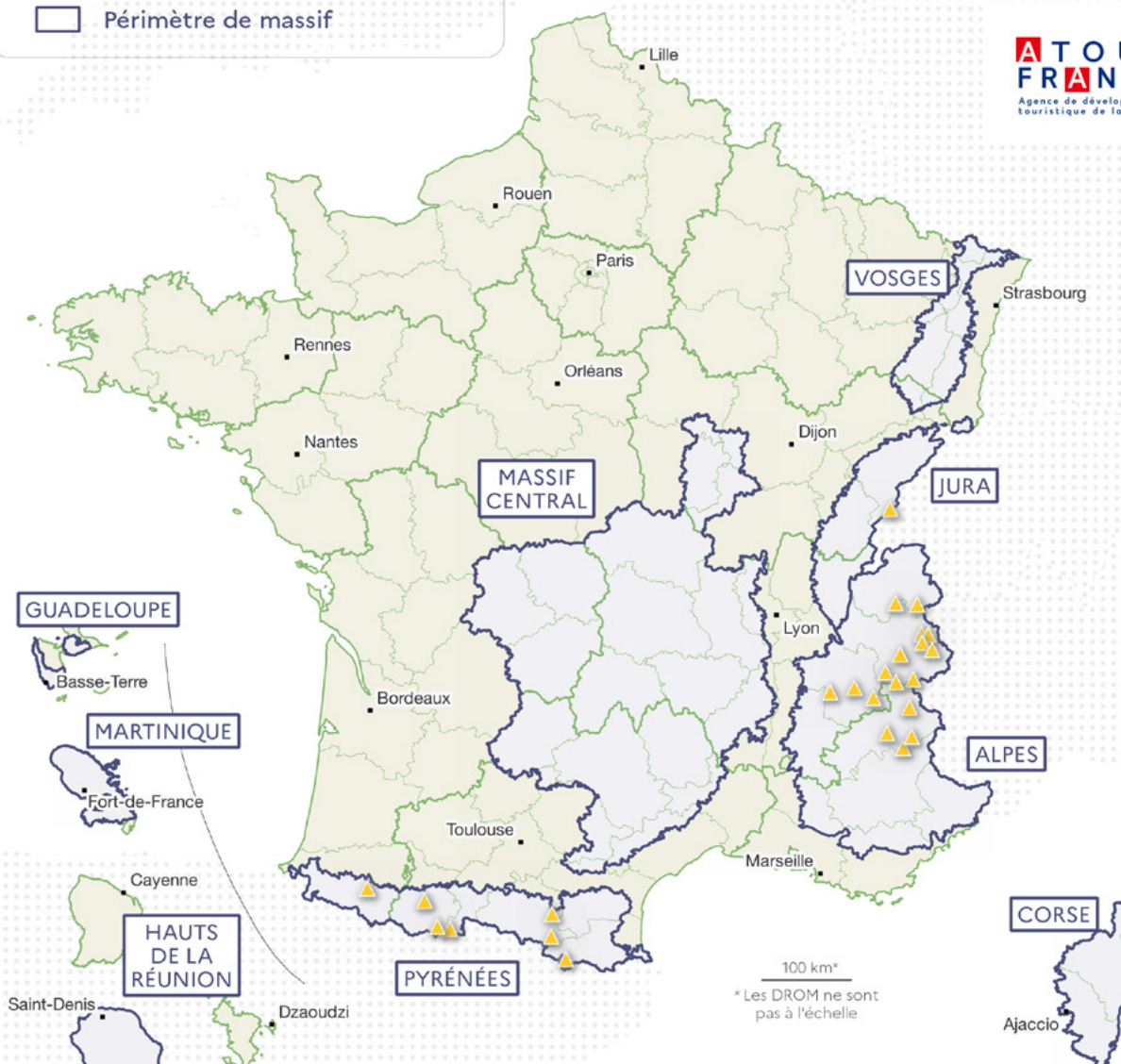
- Métabief (25)

PYRÉNÉES :

- Ax-les-Thermes (09)
- Les Monts d'Olmes (09)
- Peyragudes (31 - 65)
- La Pierre Saint-Martin (64)
- Grand-Tourmalet (65)
- Saint-Lary – Soulan (65)
- Font-Romeu (66)



ATOUT FRANCE
Agence de développement
touristique de la France



Sources : Atout France 2022, IGN 2021 • Réalisation : ANCT pôle adt - Cartographie 22/02/2022



FRANCE
NATION
VERTE >

Agir • Mobiliser • Accélérer

Conseil national de la montagne 2023

agence-cohesion-territoires.gouv.fr



Réalisation: service communication ANCT - Crédits photos : iStock, Benjamin Becker BFC Tourisme, Rémi Fabrègue Agence Kros, Hugues-Marie Duclos/ANCT - Réf. 23021_février 2023